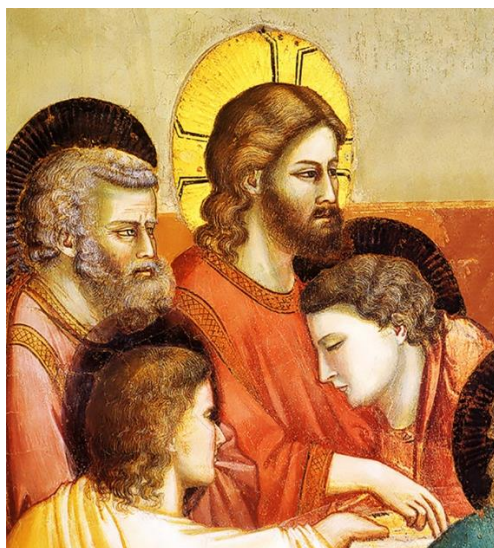


# **VADEMECUM**

## **CRITÈRES DE BASE**

### **POUR NOS MAISONS DE FORMATION**

**Carmes Déchaux – 2021-2027**



Casa Generalizia OCD  
Corso d'Italia, 38  
00198 ROMA



# VADEMECUM – CRITÈRES DE BASE POUR NOS MAISONS DE FORMATION

Carmes Déchaux – 2021-2027

Certains formateurs ont demandé à la Maison Généralice, parallèlement à l'élaboration et au travail sur la *RATIO INSTITUTIONIS* pour la formation, d'avoir quelques critères de base, quelques lignes directrices pour la formation, le discernement et l'accompagnement, qui puissent être utilisés par les équipes de formation. Vous trouverez ici une proposition qui pointe vers un style et qui reflète l'une des préoccupations les plus urgentes du Définitoire Général. Les éléments fondamentaux sont déjà inclus dans la *Ratio* en vigueur, de sorte que seule une liste très sommaire et essentielle est proposée ici. Il n'a pas de valeur officielle, seulement une valeur indicative.

## 1. CANDIDATS

- 1.1. **ADMISSION** : Il ne faut pas admettre sans réserve tous les candidats qui souhaitent entrer dans l'Ordre. Il faut évaluer les aptitudes personnelles, la bonne santé, la maturité affective, morale et spirituelle (RI 92,36-59 ; C 108) ; ainsi que les aptitudes relationnelles et d'écoute qui favorisent l'accueil du charisme carmélitain ; les motifs qui les poussent à entrer dans l'Ordre ; et la santé psychologique (RI 92,103-124).

- 1.2. **DISCERNEMENT** : Il convient de veiller au discernement des candidats par une connaissance aussi claire que possible, par l'évaluation de leurs aptitudes à la prière, à la vie fraternelle et apostolique (NA 77) et, dans le cas où ils proviendraient d'une autre expérience de vie religieuse, de se renseigner en sollicitant les éventuels dossiers.
- 1.3. **VOCATION** : Il faut discerner avec soin les signes qui indiquent l'existence d'une véritable vocation, en évitant, dans la pastorale des vocations et dans leur accueil, toute préoccupation quant au nombre de candidats.

## 2. FORMATEURS

- 2.2. **TÂCHE PRIORITAIRE** : Les formateurs doivent se consacrer à leur mission d'accompagnement, libres de toute autre responsabilité incompatible (NA 71b) ; ils doivent aussi avoir la maturité nécessaire (RI 85). Il ne faut pas improviser des formateurs. Veillez à la formation des formateurs quant à leur capacité au discernement, à l'accompagnement et à la transmission de la vie spirituelle (NA 71 ; *Perfectae Caritatis* 79).
- 2.3. **DIALOGUE** : Il faut avoir des entretiens, au moins une fois par mois, avec les personnes en formation pour écouter leurs ressentis, accompagner leur processus de croissance, leur utilisation des médias et promouvoir leurs charismes particuliers (RI 111) (Congrégation pour l'éducation catholique, *Orientations pour l'utilisation de la psychologie dans l'admission et la formation des candidats au sacerdoce*, 29/06/2008, nn. 1-2 et 4).

### 3. ÉQUIPE DE FORMATION

- 3.1. **CRITÈRES ORDINAIRES** : Dans le cas d'un grand nombre de personnes en formation, le Conseil nommera des collaborateurs qui formeront une équipe homogène dans les critères et le dialogue formatif (RI 92,79-81 ; NA 72). S'il n'y a pas de formateurs formés à cette fin, il est conseillé de rechercher une collaboration interprovinciale.
- 3.2. **COMMUNION** : La communauté éducative doit être composée de personnes unies et qui dialoguent entre elles et, surtout, avec le Maître de formation, afin qu'il y ait une unité de critères dans la maison de formation et que les compétences de chacun soient respectées. Si c'est nécessaire, il faut attribuer la tâche formative à une seule partie de la communauté (RI 92,82-84 ; *Perfectae Caritatis* 18).
- 3.3. **COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE** : La communauté est formative et elle doit être formée et orientée vers ce service (RI 87).
- 3.4. **CHARISME** : La communauté éducative sera composée d'accompagnateurs spirituels ayant connaissance et expérience du charisme carmélitain.

### 4. PROGRAMME DE FORMATION

- 4.1. **FORMATION AU CHARISME** : Les études académiques sont importantes, mais il faut aussi prévoir un programme de formation au charisme et à la vie. La connaissance et la relation avec la personne de Jésus-Christ doivent être au centre du processus de formation.

- 4.2. **NE PAS BRÛLER LES ÉTAPES** : En matière de formation, il n'y a pas d'urgence. Les étapes doivent être posées et accompagnées, afin de faciliter l'appropriation du charisme carmélitain. Il faut discerner, dès que possible, s'il y a dans la personne en formation des difficultés qui peuvent s'améliorer avec le temps ou si elles sont enracinées plus profondément.
- 4.3. **MATURITÉ** : Une des tâches les plus importantes de la formation est d'éduquer à la maturité, sans infantilisme, en accompagnant la liberté et la responsabilité. « *Une âme trop liée ne saurait bien servir Dieu* » (Thérèse de Jésus, *Lettre 376, à Jérôme Gratien, 21-02-1581, n° 3*).
- 4.4. **POST-FORMATION** : Il faut veiller attentivement aux temps qui suivent immédiatement la formation initiale, c'est-à-dire les premières années après la profession solennelle et l'ordination sacerdotale. Il convient de mettre en place les éléments nécessaires à la continuité d'un certain accompagnement. Il ne faut pas confier aux jeunes profès solennels des tâches exigeantes sans un temps de préparation en tant que collaborateurs.
- 4.5. **APTITUDES POUR LE MINISTÈRE SACERDOTAL** : Il convient de procéder à une évaluation sérieuse des critères et des aptitudes nécessaires pour l'admission aux Ordres sacrés (Congrégation pour l'éducation catholique, *Ibid.*, nn. 3-10).



